



UN OUTIL POUR AMÉLIORER LES COMPÉTENCES DE VOS COLLABORATEURS !

Construit par des professionnels pour des professionnels, le CQP ; Certification de Qualification Professionnelle, répond efficacement aux besoins de vos entreprises et de vos salariés.

Mis en place dans un premier temps au profit des jeunes recrutés en contrat de professionnalisation, les CQP sont aujourd'hui proposés aux salariés dans le cadre des dispositifs de la formation continue.

POUR QUI ?

La formation est ouverte aux titulaires :

- du BP
- du CAP de coiffure + au moins 3 ans d'expérience professionnelle
- d'un BAC PRO ou d'un diplôme de niveau V, IV plus ou III obtenu dans une autre filière

POURQUOI FAIRE UN CQP ?

Le CQP Responsable de Salon de coiffure, vous permet de **favoriser la montée en compétences de vos salariés** et de les faire valider par un certificat professionnel.

Le CQP vous permet de **renforcer et de développer le professionnalisme de vos équipes**. Il contribue ainsi au développement de leurs performances et celles de votre entreprise.

Le CQP « Responsable de Salon de Coiffure » est **une certification professionnelle** créée et délivrée par la CPNEFP, Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Coiffure. **Il est reconnu au sein de l'ensemble des entreprises** appliquant la convention collective de la coiffure.

Il prépare de **manière opérationnelle** à l'exercice du métier de responsable de salon de coiffure.

Il certifie que la personne possède **les compétences et les connaissances nécessaires** à l'exercice de responsabilités.

COMMENT OBTENIR UN CQP « RESPONSABLE DE SALON DE COIFFURE » ?

- Le candidat suit un programme de formation **et met en œuvre ses compétences en entreprise**.
- Le candidat est évalué par son tuteur **en situation professionnelle** au sein de son entreprise.
- Le candidat est évalué **par ses formateurs**.
- Le candidat est évalué en dehors de son entreprise dans le cadre **d'un entretien avec un jury**.
- Un **jury national** de branche statue.

CONTENU DE LA FORMATION

| | | |
|-------------|-----------------------------------|------|
| Domaine 1 : | Encadrer et gérer une équipe | 60 h |
| Domaine 2 : | Organiser le travail | 44 h |
| Domaine 3 : | Superviser les activités du salon | 30 h |
| Domaine 4 : | Maîtriser la gestion commerciale | 59 h |
| Domaine 5 : | Communiquer | 26 h |
| Domaine 6 : | Définir son style de management | 21 h |

LES INTÉRÊTS MAJEURS DU CQP RESPONSABLE DE SALON DE COIFFURE

Le parcours de formation, les outils d'évaluation ainsi que d'identification des compétences sont centrés sur le métier de la coiffure.

Le CQP offre la possibilité aux salariés de suivre un parcours de développement de compétences qui aboutit sur une certification professionnelle.

Le CQP centre l'effort en formation sur les modules dont le salarié a véritablement besoin pour son métier.

Les entreprises s'impliquent directement dans le dispositif en prenant en charge le repérage des acquis et l'évaluation en situation professionnelle.

| DURÉE | COÛT HORAIRE | NOMBRE DE STAGIAIRES |
|--|---|-------------------------------|
| 252h = 36 jours de formation sur 10 mois | 18€^{TTC} soit un total de 4536€^{TTC} | 10 à 15 par session |

Possibilité de prise en charge par votre OPCA

FORMATION DES TUTEURS CQP

QUEL EST LE RÔLE DU TUTEUR ?

- Le tuteur accompagne le candidat tout au long de son parcours.
- Il organise avec le candidat son activité dans l'entreprise et contribue à l'acquisition des savoir-faire.
- Il assure la liaison entre les formateurs et L'Academy.
- Il effectue les évaluations et définit les objectifs de progression avec le candidat.
- Il définit également le moment où le candidat a suffisamment progressé et déclenche l'évaluation dans l'entreprise.
- Il complète régulièrement le livret de suivi et communique avec l'équipe pédagogique toutes les informations nécessaires.

L'évaluation finale du candidat par le tuteur prévaut pour la délivrance du certificat. Afin de mieux accompagner les salariés en contrat de professionnalisation, le tuteur doit obligatoirement avoir suivi cette formation.

La session de formation des tuteurs est prévue en amont de la formation CQP afin d'expliquer et de comprendre toute la démarche et les responsabilités.

LA FORMATION DU TUTEUR COMPORTE :

- Prise en main des fonctions du Tuteur
- Accueil du candidat
- Contenu de la formation par module
- Outils de suivi afin de bien comprendre les missions de chaque partie du trinôme : Stagiaire, Tuteur, Ecole
- Remise du guide tuteur et planning
- Présentation de l'équipe pédagogique
- Déroulement des visites du coordinateur

| DURÉE | COÛT HORAIRE |
|--------------------------------------|--|
| 14h = 2 jours de formation | 18€^{TTC} soit un total de 252€^{TTC} |

Possibilité de prise en charge par votre OPCA